

LABEL EFS

Le Label "Ecole Française de Surf" est attribué par la Fédération Française de surf aux structures associatives ou privées qui respectent la Charte environnementale des structures Ecoles, et s'engagent à respecter des critères de qualité.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE :

- Déclaration auprès de l'autorité administrative comme établissement sportif
- Autorisation du Maire d'occupation de la plage
- Information aux pratiquants des modalités d'assurance
- Moniteurs licenciés à la FFS, photocopie de la licence de chaque moniteur
- Affichage des tarifs des prestations
- Affichage des diplômes, titres, cartes professionnelles
- Affichage d'un plan de sécurité et numéros de secours
- Affichage du règlement intérieur de la structure
- Affichage de la Charte de qualité EFS

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS – SÉCURITÉ :

- Constitution de groupes homogènes
- Choix de spots adaptés au niveau des élèves et aux conditions de mer
- Respect du nombre maximal d'élèves par moniteur
- Matériel adapté aux caractéristiques des publics
- Identification des élèves systématiquement équipés de lycras de couleur
- Moniteur facilement reconnaissable avec une tenue moniteur spécifique : lycra, veste, combinaison
- Matériel de secours disponible à proximité du moniteur
- Moyens d'alerte disponibles
- Respect de la réglementation de la pratique du Surf, respect des zones de pratique, des attributions de plages
- Respect de la réglementation locale des activités par drapeau rouge
- Activités systématiquement interrompues par temps d'orage

ENSEIGNEMENT :

- Comportement du moniteur : conduite, tenue vestimentaire et propos irréprochables des moniteurs
- Prestations adaptées à la demande des publics
- Enseignement adapté aux différents types de publics
- Activités adaptées destinées aux jeunes publics

- Présentation par le moniteur du spot de pratique et de ses dangers éventuels, avant toute mise à l'eau
- Présentation par le moniteur de consignes de sécurité adaptées avant toute mise à l'eau
- Individualisation de l'enseignement
- Démonstrations par le moniteur des gestes à effectuer
- Respect de la progression pédagogique FFS
- Education au respect des règles de pratique
- Délivrance des passeports EFS
- Education à l'autonomie dans l'océan
- Education à la préservation de l'environnement
- Sensibilisation à la protection contre le rayonnement solaire

ACCUEIL, INFORMATION DES PUBLICS :

- Qualité d'accueil
- Information des publics hors heures et périodes d'ouverture
- Information générale de la clientèle
- Support de communication de la structure attrayant et complet (dépliant, flyers,..)
- Site Internet attrayant et soigné
- Présence du Logo Label EFS sur les supports de communication de la structure

LOCAUX D'ACCUEIL ET MATÉRIELS :

- Local facilement repérable par le public : drapeau, oriflamme, fléchage
- Propreté des locaux et installations
- Possibilité de rangement des tenues vestimentaires des élèves
- Présence de douches et sanitaires à proximité
- Propreté et bon état des matériels isothermes
- Matériel facilement accessible pour le rangement des matériels isothermes sur des portiques facilitant une prise en main rapide